

Madame la rectrice,

Je vous écris aujourd'hui pour exprimer mon appui envers les membres de l'APPUSB qui tentent de conclure une entente juste et équitable avec votre administration.

Commençons par une citation de John Locke : "The actions of men are the best interpreters of their thoughts." Je vais y revenir après un bref détour historique.

En septembre 1963, j'ai commencé la 1<sup>ière</sup> année universitaire, celle de rhétorique, au Collège ; je fais partie de la dernière promotion avant le départ des jésuites de la direction du Collège, le 1<sup>ier</sup> janvier 1967 ; 66 des 90 crédits étaient obligatoires : littérature, philosophie, religion ... Vous connaissez sans doute quelques-uns de mes collègues de classe ; nous étions 40, donc on ne peut pas nommer tout le monde, mais voici des noms qui vous seront familiers : G. (Citron) Gagnon, J. R. Léveillé, M. Monnin, B. Mulaire, et P. Savoie. R. Bisson, R. Hébert, R. Legal, P. Ruest et R. Turenne faisaient partie de promotions voisines ; A. Fréchette était jeune professeur. (Par comparaison, les deux promotions antérieures à la mienne, il y avait eu 24 et 30 finissants.)

Pourquoi les jésuites ont-ils quitté ? Bien des raisons : les vocations se faisaient rares, d'où une pénurie de personnel ; les domaines d'études valorisés changeaient avec les besoins de la communauté, donc les jésuites n'avaient pas la bonne sorte de personnel ; surtout, les finances.

Sur ce dernier point, pour l'année 1965-1966, le Collège prévoyait des dépenses de \$115,295 et des revenus de \$73,100 à l'universitaire, puis des dépenses de \$171,425 et des revenus de \$105,900 au secondaire. (Thornton était toujours en vigueur, avec toutes ses conséquences.)

Ont suivi les rectorats Hacault (1967), Valiquette (1969), Saint-Denis (1970), Damphousse (1974), R. Cloutier (1975), L. Cloutier, Damphousse et Fillion (1979), Thibault (1980), Ruest (1981), Gagné (2003), Csepregi (2014), Bouffard (2019).

Chacun de ces rectorats a connu ses propres défis, les accomplissements majeurs étant les suivants : Valiquette (école normale, enterrement de Thornton), Ruest (stabilité, bonnes relations avec les bailleurs de fonds), Gagné (nettoyage suite au rapport du vérificateur-général, la loi de 2011). Sur ce dernier point, noter que le premier vote de l'AP, à l'automne 2010, concernant notre passage de collège universitaire à université, a donné 1 en faveur et 38 contre ; le second vote, suite au travail du comité Gaudet-Rocque-Sechin, a donné 31 en faveur et 2 contre ...

Mais, le plus grand accomplissement rectoral, depuis 60 ans ? Comme legs, R. Gagné s'est entendue avec l'APPUSB pour rémunérer tout le personnel enseignant universitaire à temps plein de façon juste et équitable, chacune des 4 années de l'entente 2012-2016, tout en laissant une institution montrant des surplus budgétaires pour chacune de ces 4 années consécutives.

C'est donc faisable, si on le veut bien ... Pour revenir à Locke, les gens qui s'opposent à correctement rémunérer le corps professoral universitaire manitobain francophone, en parité avec leurs homologues anglophones, se pensent-ils toujours en 1965-1966 ?

Bien à vous,

Roland Gaudet  
Membre émérite de l'APPUSB



2025-09-02

c.c. [paulmorris@ustboniface.ca](mailto:paulmorris@ustboniface.ca)  
[presidencedubg@ustboniface.ca](mailto:presidencedubg@ustboniface.ca)